



Pour diffusion immédiate

Le 9 juillet 2009

Symbole: AZM.Croissance TSX

## Communiqué de presse

### Azimut récupère les propriétés Rae Nord et Lac Daniel

Longueuil, Québec - **Exploration Azimut Inc.** (Bourse de croissance TSX : AZM) (« **Azimut** ») et **NWT Uranium Corp.** (Bourse de croissance TSX : NWT; OTCBB: NWURF) (« **NWT** ») ont conclu une entente définitive pour résilier les ententes d'option précédemment octroyées par Azimut à NWT sur les propriétés Rae Nord et Lac Daniel situées dans la région de la Baie d'Ungava au Nunavik, Québec. Ces deux propriétés comprennent respectivement 1 853 et 972 claims, couvrant des superficies de 827 et 440 km<sup>2</sup>.

La région de la Baie d'Ungava est considérée comme l'une des régions les plus prospectives pour l'uranium au Canada. L'existence de ce nouveau district a été démontrée par la consistance et la qualité des résultats d'exploration divulgués par Azimut et ses partenaires au cours des trois dernières années. Dans ce district, Azimut détient une position dominante avec 7 735 claims totalisant 3 506 km<sup>2</sup>. AREVA, une compagnie minière d'envergure mondiale pour l'uranium, a, indépendamment, confirmé dans la région le potentiel de son important projet CAGE, décrit comme « une nouvelle province uranifère ». Azimut va entreprendre les actions nécessaires pour développer le potentiel de ses propriétés et créer de la valeur pour ses actionnaires.

La résiliation des ententes d'option est conditionnelle à l'émission par Azimut de 1 800 000 de ses actions ordinaires à NWT. Ces actions seront assujetties de façon contractuelle à une période de détention obligatoire de neuf mois commençant à la date d'émission. L'émission des actions est conditionnelle à des approbations réglementaires, incluant celle de la Bourse de croissance TSX. NWT s'est vu accordé le droit de participer à tous placement privé pouvant être entrepris par Azimut durant cette période de neuf mois, afin de permettre à NWT de maintenir son pourcentage d'intérêt dans Azimut.

Azimut a également convenu de payer à NWT la somme de 1 000 000 \$ Can au premier des cas suivants : 1) au début d'une pleine production commerciale d'uranium sur les propriétés; ou 2) si Azimut conclut la vente finale à un tiers de tout ou partie de son intérêt dans les propriétés.

Azimut est une société d'exploration minière utilisant des méthodologies de ciblage d'avant-garde pour découvrir des gisements majeurs.

#### Contact et informations

**Jean-Marc Lulin, Président et chef de la direction**

Tel.: (450) 646-3015 – Fax: (450) 646-3045

[info@azimut-exploration.com](mailto:info@azimut-exploration.com)

[www.azimut-exploration.com](http://www.azimut-exploration.com)